



DEMANDE DE COFINANCEMENT A LA COMMISSION INFORMATIQUE

Merci de transmettre votre demande pour préavis au président de la Commission Informatique de votre Faculté ou École (CIFE):

M. Bastien.Chopard@unige.ch / Sciences, M. Antoine.Geissbuhler@unige.ch / Médecine,
Mme Guillemette.Bolens@unige.ch / Lettres, M. Dimitri.Konstantas@unige.ch / SES,
M. Alexandre.Flueckiger@unige.ch / Droit, M. Jean-Daniel.Macchi@unige.ch / Théologie,
Mme Mireille.Betrancourt@unige.ch / PSE, Mme Susan.Armstrong@unige.ch / ETI.

Toutes les demandes de cofinancement doivent obtenir l'approbation de votre CIFE, qui les fera parvenir au Bureau de la COINF (Thierno Diallo) **au plus tard le vendredi 26 février 2010**. Les projets de type HPC seront ensuite transmis à M. Bastien Chopard, coordinateur du groupe HPC de la COINF, qui en fera une analyse plus approfondie. Pour les structures (centres interfacultaires) ne bénéficiant pas d'une commission informatique de type CIFE, veuillez adresser directement vos demandes à Thierno.Diallo@unige.ch. La sélection finale sera présentée à la séance COINF du 11 mars 2010.

Date de réception :	Demande no :
Faculté/Département : Médecine - Bibliothèque	Tél. : 95 094
Nom/Prénom : Morcillo Tamara	E-mail : tamara.morcillo@unige.ch

Exposé des motifs (Explication et justification de l'importance du projet / Raison d'un financement spécial, brève description du matériel souhaité).

Avec l'évolution des nouvelles technologies, l'explosion de l'information et la complexification des savoirs, les compétences informationnelles sont d'autant plus importantes que les étudiants ont l'illusion de maîtriser la recherche d'information (via Google notamment) et que les méthodes pédagogiques actives (APP) exigent de la part des étudiants une plus grande autonomie dans l'accès aux ressources, dans leur utilisation et évaluation. Si de plus, on admet que les connaissances acquises pendant les études sont sujettes à des constantes mises à niveau, il devient primordial que les étudiants achèvent leurs études en ayant développé des compétences pour « apprendre à apprendre ».

Dans le cadre de la réflexion pour une meilleure intégration des compétences informationnelles dans la formation des étudiants, il est apparu comme étant nécessaire de sensibiliser les étudiants dès la première année à la documentation biomédicale. L'objectif à ce niveau est de permettre aux étudiants de savoir identifier et utiliser les outils de recherche, ainsi que localiser et repérer les ressources documentaires qu'elles soient disponibles physiquement ou en ligne.

Comme le nombre d'étudiants de cette volée ne permet pas d'organiser des ateliers ou des formations en groupe, le projet consiste à réaliser une vidéo pour la rentrée universitaire 2010-2011, qui se subdiviserait en deux parties :

- 1) sensibilisation à l'importance de l'information dans le domaine médical, visite virtuelle de la bibliothèque et présentation générale des ressources disponibles.
Cette première partie durerait entre 10-15 minutes et serait diffusée lors de la journée d'accueil des premières années.
- 2) présentation des outils de recherche et localisation des documents physiques et accès en ligne
Cette partie, de même durée que la précédente, serait disponible en ligne et permettrait aux étudiants de la visualiser en fonction de leurs besoins.

Cette vidéo, disponible sur les sites d'enseignement des étudiants (Dokeos et Mediaserver) ou sur des sites « familiers » (ex YouTube) pourrait être « podcastée ».

Ce projet s'inscrit dans le programme e-learning de formation des étudiants aux compétences informationnelles, programme qui sera mis en place pour les 3^{èmes} années. La vidéo pourrait en effet être visualisée par les nouveaux étudiants arrivés, ou par les anciens comme rappel.